

# La Laurentie

Numéro 14 Été 2012  
5 \$

## La colonisation des Laurentides

Généalogie de Noé Bélanger

Samuel Ouellette, bâtisseur

L'église de Sainte-Anne-du-Lac

Revue de la Société d'histoire  
et de généalogie des Hautes-Laurentides

La Laurentie est publiée 4 fois par année par  
La Société d'histoire et de généalogie des Hautes-Laurentides  
385, rue du Pont, C.P. 153, Mont-Laurier (Québec) J9L 3G9  
Téléphone : 819-623-1900 Télécopieur : 819-623-7079  
Courriel : soc.hist.mt-laurier@genealogie.org  
Site internet : www.genealogie.org/club/shrml/  
Page facebook :  
www.facebook.com/profile.php?id=100003492336663

**Heures d'ouverture :**

Du lundi au vendredi, de 9 h à 12 h et de 13 h à 17 h.

**Rédactrice en chef :**

Suzanne Guénette.

**Équipe de rédaction :**

David St-Germain, Geneviève Piché, Suzanne Guénette,  
Gilles Deschatelets.

**Impression :**

Imprimerie L'Artographe.

**Conseil d'administration 2011-2012 :**

Shirley Duffy (présidente), Raymond Hamel (trésorier).  
Administrateurs : Marguerite L. Lauzon,  
Lise St-Louis, Paul Fyfe, Lise Clément.

**Nos responsables :**

Généalogie : Louis-Michel Noël, Denise T. Besson.  
Responsable administrative et webmestre :  
Suzanne Guénette.  
Archiviste : David St-Germain.  
Personne ressource : Denise Florant Dufresne.

**Cotisation annuelle :**

La cotisation annuelle des membres (25\$) comprend  
l'abonnement à *La Laurentie*.

**Abonnement :** 20 \$ pour les 4 numéros annuels  
+ les frais de poste, s'il y a lieu.

Les articles peuvent être reproduits avec mention  
de la source, sauf lorsque apparaît le signe ©.  
Les opinions émises dans les articles publiés n'engagent  
que leurs auteurs et non la Société.

Dépôt légal : Bibliothèque nationale du Québec  
Bibliothèque nationale du Canada  
ISSN 1919-6830

## Sommaire

<b>Propos à l'air libre</b>	<b>3</b>
<b>Dossier</b>	
<b>Bref survol de la colonisation au Québec</b>	<b>4</b>
<b>La colonisation des Laurentides : trois siècles d'essouchage</b>	<b>8</b>
<b>La colonisation dans les Hautes-Laurentides</b>	<b>11</b>
<b>Le quotidien du colon</b>	<b>13</b>



*Attelage de bœufs et famille de  
Wilfrid Ratelle à Kiamika.*

**Nos chroniques :**

<b>Généalogie de Noé Bélanger</b>	<b>19</b>
<b>Ils ont bâti notre histoire</b>	<b>21</b>
<b>Chronique Patrimoine</b>	<b>22</b>
<b>Livre-vedette</b>	<b>23</b>
<b>Chronique de l'Archiviste</b>	<b>24</b>
<b>Mots croisés et photo mystère</b>	<b>25</b>
<b>Encourageons nos commanditaires</b>	<b>26</b>



## Propos à l'air libre

par Suzanne Guénette

L'été 2012 aura été une saison culturelle enlevante. Bien sûr, on ne peut que saluer l'immense succès qu'ont connu le **Festival Haute-Voltige Laurentides** et **Fresque de nuit**. Des activités diversifiées, intéressantes et un spectacle multisensoriel éblouissant qui retraçait les principales étapes de l'histoire de notre région. Nous félicitons cette équipe de visionnaires qui n'a pas eu peur de tenter une aventure audacieuse et qui a gagné son pari : faire de Mont-Laurier le rendez-vous de l'été. Des milliers de visiteurs venus de tout le Québec ont fait de notre région la destination de leurs vacances estivales. Le bouche à oreille fera son petit bonhomme de chemin et les années futures emporteront leur lot de touristes qui découvriront, à leur tour, que Mont-Laurier et les Hautes-Laurentides n'ont rien à rougir par rapport aux Charlevoix, Québec et autres destinations touristiques plus traditionnelles.

Le circuit historique pédestre **Marchons notre histoire** a attiré un nombre record de participants. En modifiant légèrement l'horaire de présentation de ce circuit pour en faire une activité incontournable avant la présentation de Fresque de nuit, nous avons, nous aussi, gagné notre pari, en atteignant le chiffre de 207 participants. Notre Mlle Godard de cet été, Mélanie Lefebvre, a parcouru en leur compagnie les principaux sites historiques et patrimoniaux de Mont-Laurier, leur permettant de se baigner dans son histoire avant de se laisser charmer par Fresque de nuit.

L'équipe de la Société a également concocté cet été une exposition sur **La colonisation de Hautes-Laurentides, le vécu du colon**, afin de rendre hommage à ces hommes et à ces femmes venus ouvrir un nouveau coin de pays. Nous vous présentons, dans ce numéro, un résumé de ces tableaux, avec une valeur ajoutée par les articles de Monsieur Gilles Deschatelets, collaborateur spécial, et de David St-Germain, archiviste, qui nous entretiennent des diverses étapes de la colonisation au Québec et dans les Laurentides.

La culture est une nourriture pour l'âme, elle est riche, diversifiée, stimulante, et combien précieuse. La Société d'histoire et de généalogie des Hautes-Laurentides est devenue avec les années un acteur culturel important dans la région. Elle interpelle les élus et les décideurs, éduque notre jeunesse, divertit, intéresse, renseigne, avec pour seul but la conservation et la diffusion de notre mémoire collective.

Bonne lecture.



# Bref survol de la colonisation au Québec

par Gilles Deschatelets

Le mot colonisation peut avoir des significations diverses. Dans le cadre de cet article nous adopterons celle d'Esdras Minville : ...«... coloniser veut dire vouer à l'agriculture une parcelle de terre jusque-là inoccupée, inculte et d'une façon générale boisée. (...) La colonisation apparaît ainsi essentiellement comme le début de l'agriculture, et c'est comme tel qu'elle est conçue, organisée et traitée. Le colon est un agriculteur en puissance.»<sup>1</sup>

### **La colonisation française**

La colonisation agricole au Québec remonte à la première installation permanente des Européens. Au début elle est confiée aux compagnies, entre autres la Compagnie de Montmorency, puis en 1627 celle des Cent-Associés qui reçoit le monopole de la traite des fourrures sur tout le territoire compris entre la Floride et le cercle Arctique et de Terre-Neuve aux Grands Lacs. Soucieuses d'abord de s'enrichir, elles négligent d'installer des colons sur le territoire. Le premier colonisateur, Champlain, qui est en France en 1617, réclame au roi pas moins de 300 familles chacune composée d'au moins quatre personnes. N'obtenant pas de réponse satisfaisante, il utilise ses relations personnelles pour attirer à Québec quelques familles. En 1627, la Compagnie des Cent-Associés adopte la même façon de procéder. Comme elle ne veut pas elle-même peupler la colonie, elle confie ce mandat à des seigneurs, à qui elle concède gratuitement des terres. En retour le dépositaire de la seigneurie s'engage à la défricher dans une période de temps donné et à y installer des colons – des censitaires – qui reçoivent à leur tour une partie de ces terres. Les deux parties ont des droits et devoirs l'une envers l'autre et le colon n'est pas au service du seigneur comme au Moyen Âge. Robert Giffard est le premier de ces seigneurs en 1634. Cette politique de colonisation amène en moyenne une vingtaine de colons par année entre 1608 et 1660. Bon nombre viennent à titre d'ouvriers engagés pour une période de trois ans et rémunérés. Surnommés

les «36-mois», plusieurs trouveront compagnie et patrie.

L'établissement en Nouvelle-France des soldats du régiment de Carignan-Salières marque un tournant important dans le peuplement de la colonie. Des mille hommes envoyés de France pour combattre les Iroquois en 1665 plus de quatre cents décident de rester une fois la paix signée deux ans plus tard. Louis XIV leur accorde des vivres pour un an, des gratifications selon leur grade et l'intendant Talon leur concède des terres. Plusieurs des officiers qui recevront des seigneuries ont laissé leur nom à des villes et villages : Chambly, Contrecoeur, Boisbriand, Berthier, Sorel, Saint-Ours, Lanoraie et autres.

Toutes ces nouvelles recrues sont des hommes. Il faut les marier. La prochaine vague migratoire sera donc composée de femmes. Entre 1663 et 1673, de 800 à 1 000 filles du roi – les historiens ne s'entendent pas sur leur nombre – seront envoyées dans la colonie et dotées aux frais du roi pour y épouser un colon. Pour l'historien Marcel Tessier ce sont elles qui donneront naissance à notre peuple.

### **Le Régime anglais**

La Conquête anglaise ne provoque pas d'exil massif de colons canadiens; dans son rapport du 24 août 1764, le gouverneur Murray déclare qu'il n'émigrera pas plus de 270 personnes, des officiers et leurs familles pour la plupart. On ne crée pratiquement plus de seigneuries et les territoires situés hors de leurs aires sont découpés en cantons. Le régime seigneurial sera définitivement aboli en 1854. Les terres doivent être dorénavant achetées. Menacés par l'occupant anglais, politiquement et économiquement dominant, les Canadiens français se tournent vers la colonisation pour sauvegarder et implanter leur culture et leur société. On assiste à une accentuation du mouvement d'occupation de terres neuves.

À compter de 1820, sous la pression de la poussée démographique dans les seigneuries, se poursuit un phénomène de débordement des vieilles paroisses de la vallée du Saint-Laurent. Il s'accompagne d'une activité d'appoint importante, celle de la coupe du bois, qui exercera une influence déterminante sur l'agriculture et le mode de vie. Naissent alors les premières sociétés de colonisation : vers 1837, la Société des Vingt et Un à la baie des Ha! Ha!, celle de l'abbé Hébert, curé de Kamouraska, en 1848 et celle de l'abbé Tremblay à Rivière-aux-Sables l'année suivante.



L'abbé Ivanhoë Caron, Amos, 1912  
(ANQ-Q, 1-66-0 N1173-36)

Le sociologue français Gauldrée-Boileau, en visite en 1861 note : «On voit les prêtres explorer eux-mêmes la contrée, choisir et désigner les endroits qui semblent les plus favorables à l'établissement de nouveaux centres de population et prêcher d'exemple en s'y installant eux-mêmes.»<sup>2</sup>

Le milieu du 19<sup>e</sup> siècle marque un tournant. La plaine du Saint-Laurent, qui contient les meilleures terres du Québec, est presque totalement occupée et les fils de cultivateurs doivent se tourner vers les terres des plateaux laurentien et appalachien. Vers la même époque, un autre débouché s'ouvre aux surplus de population des campagnes : le travail en usine dans les villes du Québec et de la Nouvelle-Angleterre. Les ruraux ont donc deux choix : rester dans l'agriculture et coloniser ou quitter pour devenir prolétaire. La majorité choisira la deuxième solution. Pour chacune des décennies de la période 1871 à 1931, le solde migratoire du Québec est négatif; plus de personnes quittent qu'il n'y en a qui s'établissent. De 1840 à 1930 plus de 900 000

Québécois quittent le pays. La grande majorité de ces émigrants (entre les quatre cinquièmes et les deux tiers selon les années) sont canadiens-français.

Le clergé sera le premier à réagir à ce qu'il considère comme une menace à la survie même du peuple canadien-français. Ses actions sont multiples et s'inscrivent dans le projet global de maintenir au Québec une société rurale et traditionnelle assurant une place prépondérante à l'Église. Il y a aussi certains aspects financiers : les évêchés, les séminaires et les communautés religieuses ont fait d'importants investissements dans le monde rural et le développement des régions rentabilise ces investissements.

En 1851, un comité spécial de colonisation mis sur pied par le gouvernement provincial demande que ce dernier vienne au secours de l'agriculteur colonisateur car «... c'est lui qui fait vivre la population, qui alimente le commerce, puisque c'est de lui que dépend le bien-être et la prospérité du pays ...»<sup>3</sup> Si le gouvernement tarde à s'impliquer dans le mouvement, le clergé, lui, se lance dans une véritable croisade. Ses missionnaires colonisateurs sont souvent les premiers à visiter, voire s'installer dans des pays neufs. Des régions comme le nord de Montréal, la Mauricie, le Saguenay-Lac-Saint-Jean et, plus tard, le Témiscamingue sont ouvertes à la colonisation. Finalement, en 1887, une des nombreuses réformes du ministère de l'Agriculture crée un département de l'Agriculture et de la Colonisation. C'est la première fois dans l'histoire du Québec que l'on fait mention de la colonisation dans le titre d'un département. Le premier Ministre lui-même, Honoré Mercier, en devient le premier titulaire et nomme le célèbre apôtre de la colonisation, le curé Labelle, comme sous-ministre.

### **Le premier véritable «Plan Nord»?**

Jusqu'à la fin du 19<sup>e</sup> siècle, la frontière du Québec coïncide avec la ligne de partage des eaux séparant le bassin hydrographique du Saint-Laurent et de la baie James. L'Abitibi n'appartient donc pas encore à la province de Québec. Au début des années 1880 commencent de longues négociations avec le gouvernement canadien. Le premier ministre Marchand obtiendra, en 1898, le rattachement officiel de l'Abitibi au Québec. La frontière nord est repoussée jusqu'à la rivière Eastmain au sud-est de la baie James. Avec ce rattachement la province

hérite d'une immense réserve de terres cultivables réparties sur quarante-neuf nouveaux cantons. Mais leur éloignement et leur isolement obligeront le gouvernement et les sociétés de colonisation à favoriser de nouveaux modes d'occupation et de peuplement.

C'est la construction du chemin de fer National Transcontinental qui permettra l'ouverture de l'Abitibi à la colonisation. Sa construction, d'un océan à l'autre, est un des grands projets politiques de Wilfrid Laurier. Son tracé, à travers la Haute-Mauricie et l'Abitibi, fera l'objet de négociations multiples entre Québec et Ottawa. Commencés en 1906, les travaux permettent aux premiers convois de circuler en Abitibi à partir de 1912.

Au début du 20<sup>e</sup> siècle, la grande hémorragie migratoire se poursuit : ainsi, pour la seule année 1909, quelque 10 000 Québécois prennent la route des États-Unis. Si l'extension du terroir est pratiquement terminée au Lac Saint-Jean, elle se poursuit dans les cantons de l'Outaouais, de Labelle, de Berthier, de Joliette, en Gaspésie et au Témiscamingue. Ses propagandistes n'ont de cesse de réclamer du gouvernement une intervention plus planifiée et un encadrement soutenu. Ce dernier hésite et croit encore à une bonne propagande pour relancer le mouvement.

### ***La colonisation assistée***

C'est en Abitibi que se développera le plus une nouvelle façon de favoriser la colonisation. D'abord, les colons qui viennent s'y établir font, pour la plupart, l'acquisition de lots boisés. Ils peuvent couper et vendre ce bois sans payer de droits de coupe. Le géographe Raoul Blanchard écrit : « ... le colon visant l'agriculture a le bois comme première récolte. »<sup>4</sup> Ce qui lui permet de tirer rapidement un revenu tout en défrichant son lot. L'ouverture rapide d'un réseau routier régional procure lui aussi de l'emploi et un revenu. Et l'hiver s'ouvrent les chantiers.

### ***Le plan Gordon***

La crise économique de 1929 forcera les gouvernements à intervenir pour résorber le chômage et éviter l'explosion sociale dans les grandes villes où se réfugient les chômeurs

espérant bénéficier d'une certaine forme d'aide sociale. Au printemps 1932, le ministre du travail du Canada, W.A. Gordon, propose un plan d'action favorisant le retour à la terre des chômeurs urbains. Il offre 600\$ sur deux ans aux pères de famille qui s'établiront sur une terre de colonisation. Ce montant est défrayé à parts égales par le gouvernement fédéral, la Province et la municipalité du bénéficiaire. Les sociétés de colonisation prennent en charge l'installation des familles et l'organisation des paroisses.

Au Québec, 49 municipalités y participent permettant le retour à la terre de 976 familles et de 5 956 personnes entre 1932 et 1935. Plus de 90% de ces familles s'établissent en Abitibi et au Témiscamingue où sept nouvelles paroisses sont créées. Mais les familles amenées dans ces deux régions apparaissent particulièrement démunies face aux défis qui les attendent car 252 familles abandonnent leurs lots, soit un taux de près de 28%. Pour sa part, Labelle reçoit 6 chefs de familles et 30 personnes.

### ***Le plan Vautrin***

Devant les résultats mitigés du plan Gordon et la persistance de la crise économique les pressions se font de plus en plus fortes pour que le gouvernement Taschereau élabore sa propre politique de colonisation. Présentée lors d'un grand congrès tenu à Québec, en octobre 1934, sous la présidence du ministre de la colonisation, Irénée Vautrin, cette politique présente un ensemble de mesures pour consolider le monde rural. Il s'adresse aux chômeurs ruraux, mais aussi aux célibataires et aux fils de cultivateurs à qui il offre une série de subventions rattachées à tous les éléments de l'installation sur une terre : primes au défrichage, à la construction de l'habitation, à la mise en culture, etc. Il subventionne aussi les sociétés diocésaines qui sélectionnent les candidats et prend à ses frais la construction des routes et des églises. On met en place un système de colonisation groupée rassemblant des colons provenant d'un même village ou d'une même région dans une nouvelle paroisse.

Le plan Vautrin entraîne un brassage de population sans précédent au Québec touchant 55 597 personnes. Il permet l'établissement de 419 colons et de 29 411 personnes entre novembre 1934 et

juin 1937. Si l'Abitibi et le Témiscamingue accueillent 57% des nouveaux colons, plusieurs districts électoraux sont touchés dont Bonaventure, Compton, Charlevoix, Gaspé, Matane, Rimouski. Labelle reçoit 64 colons et 260 personnes. La reprise économique à partir de 1936 amène un net ralentissement du nombre de demandes d'établissement qui chutent de 12 369 en 1935 à 2 924 en 1937.

### **Le plan Rogers-Auger**

En 1936, un programme fédéral-provincial, Rogers-Auger, calqué sur le plan Gordon, porte la prime à l'établissement à 1 000\$. D'avril 1937 à mars 1941, il établit environ 710 familles par année en région, comparativement à 1 437 sous le plan Vautrin. Une nette diminution. De plus, l'économie de guerre, concentrée dans les grandes villes, attire maintenant la main-d'œuvre de tout le Québec. Ce ralentissement de la colonisation se poursuivra au cours de la décennie 1940-1950. Il ne s'agit plus d'ouvrir de nouvelles paroisses mais de limiter les pertes dans celles existant déjà et d'y diriger les nouveaux venus pour combler les nombreux départs.

### **Le plan Bégin**

Le plan Bégin, du nom du ministre de la Colonisation, regroupera, à partir d'avril 1936, une série de mesures visant la consolidation des paroisses de colonisation : primes de défrichement, pour l'achat d'animaux, d'instruments et autres.

### **Bilan des plans de colonisation**

Le bilan des programmes de colonisation est contradictoire. D'une part, on a occupé le territoire habitable et les 147 paroisses fondées entre 1930 et 1941 demeurent, pour la plupart. D'autre part, cette solution n'est que transitoire car on estime que les deux tiers de ces nouveaux colons ont quitté pour retourner en ville ou pour travailler dans les mines, les forêts ou la pêche. À partir des années 1950, la professionnalisation du travail en forêt modifie profondément les rapports agriculture-forêt intimement liées dans plusieurs régions de colonisation. L'abattage des arbres s'étend maintenant sur toute l'année et non plus pendant la seule morte-saison des colons; les outils et modes de transports traditionnels sont remplacés et la restructuration des opérations en forêt fait disparaître le marché des chantiers, enlevant ainsi à la colonisation agricole son principal support. En conclusion, là où l'agriculture est le complément d'une autre activité économique, c'est toujours elle qui en souffre.

### **Notes et références**

1. Minville, Esdras, cité dans Linteau, Paul-André, René Durocher et Jean-Claude Robert, *Histoire du Québec contemporain*, Boréal Express, Montréal, 1979 p.124.
2. Gabriel Dussault, *Le Curé Labelle : messianisme, utopie et colonisation au Québec, 1850-1900*, Hurtubise-HMH, Montréal, 1983, p.9.
3. Garon, J.E., *Historique de la colonisation dans la province de Québec de 1825 à 1940*, éditeur inconnu, Québec, 1940, Historique du département de la colonisation, p.1.
4. Blanchard, Raoul, *L'ouest du Canada français, tome2*, Beauchemin, Montréal, 1954, p.252.

### **Bibliographie**

- Barrette, Roger, «Le plan Vautrin et l'Abitibi-Témiscamingue» dans *L'Abittibi-Témiskaming, hier et aujourd'hui*, Rouyn, Collège du Nord-Ouest, 1975.
- Lacoursière, Jacques, *Histoire populaire du Québec, Des origines à 1791*, Éditions du Septentrion, Montréal, 1995.
- Séguin, Normand, dir., *Agriculture et colonisation au Québec, 1850-1960*, Montréal, Boréal Express, 1980.
- Tessier, Marcel, *Marcel Tessier raconte notre histoire*, Éditions de l'Homme, Montréal, 2012.
- Verdon, Michel, *Anthopologie de la colonisation au Québec. Le dilemme d'un village du Lac-Saint-Jean*, Montréal, P.U.M., 1973.
- Vincent, Odette, dir., *Histoire de l'Abitibi-Témiscamingue*, Institut québécois sur la culture, Montréal, 1995.



## *La colonisation des Laurentides : trois siècles d'essouchage<sup>1</sup>.*

par David St-Germain

La colonisation des Laurentides, c'est l'épopée d'une lente migration vers le Nord. Une migration qui fut initialement aisée grâce à l'accès à des rivières permettant un déplacement efficace. Puis suivie d'une seconde phase migratoire, sur des territoires beaucoup plus difficiles, mais motivée par une idéologie religieuse.

Avant 1673, le territoire des Laurentides était exclusivement occupé par les Algonquins. La présence européenne se limite principalement à la traite des fourrures et à des excursions militaires contre les Iroquois. Avec la reprise en main de la colonie sous le pouvoir royal, à partir de 1663, on assiste à des changements dans les politiques d'occupation du territoire.

Les Sulpiciens de Montréal obtiennent la concession des Deux-Montagnes, à Oka, afin d'évangéliser les Amérindiens et d'y établir un poste de défense. En 1733, on retrouve environ 500 habitants dans la concession.

Ce n'est qu'au début du 18<sup>e</sup> siècle, lorsque les débouchés du commerce des fourrures arrivent à saturation, que les autorités et les colons s'intéressent à l'agriculture en tant qu'activité économique.

En 1723, Terrebonne est peuplée grâce aux efforts du curé, et aussi de son seigneur, Louis Lepage. Celui-ci investit des sommes considérables pour ouvrir des chemins, construire des ponts, des moulins à farine et une église. En 1745, la colonie se développe mais Lepage est criblé de dettes. Il vend sa seigneurie pour 60,000 livres à Louis de Corne. Progressivement, les fiefs de Blainville, Du Chêne et d'Argenteuil se peuplent. Vers 1780-1790, les fiefs initiaux sont en train de se remplir et les nouveaux colons doivent aller vers l'intérieur des terres en

utilisant les rivières Mascouche, Cachée, Chicot, du Chêne, etc.

Entretiens, on assiste à la colonisation anglo-protestante qui s'établit à Argenteuil et vers l'ouest, sous l'organisation des cantons. Les anglo-protestants (anglais, irlandais et écossais) n'aiment pas le système des seigneuries alors que les Canadiens français n'apprécient pas le système des cantons. Cette répugnance des francophones envers les cantons anglophones vont faire en sorte que les vieilles paroisses se retrouveront surpeuplées, puisque les débouchés se retrouvent bloqués.

Le prix des terres devient rapidement prohibitif. La population augmente mais les nouvelles terres sont ouvertes en cantons et, on le sait, les Canadiens français sont très réticents à s'y établir. Face à ce cul-de-sac, plusieurs d'entre eux opteront pour la contestation des décisions gouvernementales en matière d'octroi des terres. Constestation qui cessera dans la foulée de la rébellion de 1837.

Vers 1860, on retrouve deux courants de colonisation dans les Laurentides. L'un anglo-protestant, qui part de Grenville et monte vers Arundel, l'autre franco-catholique partant de Saint-Jérôme. Dès la première heure, les deux mouvements de colonisation sont animés par des chefs charismatiques comme Augustin-Norbert Morin, Luc-Eusèbe Larocque et Édouard Masson chez les francophones ou Sydney Bellingham chez les anglophones. Politiciens, commerçants ou médecins, ces hommes ont fait en sorte d'ouvrir de nouvelles terres pour leur communauté ethnique.

À partir de 1868, c'est le curé de Saint-Jérôme, Antoine Labelle, qui s'impose comme figure dominante dans la colonisation chez les

francophones. À son arrivée, la colonisation du nord va bien mal. Les nouvelles paroisses ont une économie stagnante et la région connaît un léger dépeuplement malgré les efforts de la colonisation.



Le Curé Antoine Labelle,  
à la Chute aux Iroquois (Labelle), 1889

De gauche à droite: A.B Filion, Agent des Terres et des Bois de la Couronne, Curé Samuel Ouimet, curé de Saint-Jovite; Hon. George Duhamel, Commissaire des Terres de la Couronne, Mgr Antoine Labelle (1834-1891), Isidore Martin dit Gauthier, inconnu, inconnu, inconnu, Arthur Buies prenant des notes.

Personnage particulier, le curé Labelle s'entoure de collaborateurs qui l'aideront dans sa mission : des politiciens québécois influents comme Joseph-Adolphe Chapleau et Alphonse Nantel, ou encore d'association inusitée comme Arthur Buies : un intellectuel anti-clerical.

L'œuvre d'Arthur Buies mérite quelques instants de réflexion. Écrivain de renom, il a su présenter l'œuvre du curé Labelle avec une écriture qui a probablement inspiré plusieurs colons à tenter leur chance vers le Nord.



Arthur Buies, journaliste québécois, après s'être longuement opposé au clergé catholique, il s'est rallié à la cause de la colonisation du curé Labelle.

Arthur Buies présente le Nord comme une entreprise fondamentale pour la survie de la nation :

« Oui, l'immense et superbe Nord, espoir, grandeur, force et gloire future de notre patrie n'apparaissait encore en ces temps-là qu'à travers un immense voile de brouillard... »<sup>1</sup>

Ce court extrait s'inscrit bien dans le courant de pensée qui a contruit un véritable mythe à propos du Nord. Inspiré des écrits de Rameau de Saint-Pierre, un prêtre français, le Nord est présenté comme la voie de salut et d'expansion pour le peuple canadien-français. Il présente le Nord comme un territoire incroyablement riche, en attente d'être utilisé à son plein potentiel :

« Ces régions sont trop vastes, trop puissamment constituées et édifiées pour ne porter que des embryons de colonisation; elles ont l'air d'attendre impatiemment que des millions d'hommes s'abattent sur elles, les secouent de leur léthargie et les entraînent vigoureusement dans l'exercice libre de leur forces et de leur fécondité »<sup>2</sup>

Bien sûr, Arthur Buies exagère, beaucoup même. Il prête une richesse démesurée au territoire qui pourrait devenir, apparemment, des centres de peuplement important. Il écrit comme si le territoire ne devait pas être laissé à l'état sauvage. Il donne aussi un rôle important à l'homme pour faire ressortir la richesse de la nature comme si la nature non exploitée par l'humain était inerte. Cette notion du progrès s'inscrit dans la pensée chrétienne: la domination de l'homme sur la nature.

Toujours en accord avec les dogmes de son époque, Buies donne un rôle important à la religion. Véritable guide du mouvement, elle serait essentielle pour le bon déroulement de la colonisation :

<sup>1</sup> Buies, Arthur, L'Outaouais supérieur, 1889, p.17

<sup>2</sup> Buies, Arthur, Au portique des Laurentides, 1891 p.87,

« Mais le Canadien n'est colonisateur, dans le sens pratique du terme, qu'à une condition, c'est que la colonisation marche avec la religion. De là le double rôle du clergé dans ce pays : conduire les âmes au ciel et les défricheurs à l'entrée des forêts vierges »<sup>3</sup>.

Cet extrait présente aussi un préjugé bien tenace de la part des habitants de souches européennes : le Nord est vierge. Ces territoires sont pourtant occupés par des populations amérindiennes depuis quelques millénaires mais il s'agissait de populations nomades qui ont peu laissé de traces visibles de leur passage.

On apprend quelques lignes plus loin dans le même ouvrage que le curé Labelle considérait que construire une chapelle et installer un prêtre était aussi important que d'établir les voies de communications.

Ces extraits sont révélateurs du contexte dans laquelle la colonisation des Hautes-Laurentides a été effectuée. Un territoire présenté comme providentiel, riche, supposément inhabité et dont la colonisation est nécessaire à la survie de la race.

Ce discours a été repris par le gouvernement du Québec. Hormidas Magnan est l'auteur de *Monographies paroissiales; esquisses des paroisses de colonisation de la province de Québec*, publiée par le département de Colonisation en 1913. Cet ouvrage présente des paroisses de colonisation et leurs besoins. Dès la première phrase de la préface, le ton est donné :



Des colons avec un agent des terres, en Abitibi  
Référence: ANQ-Q, P547/cpn-G/7

<sup>3</sup> Buies, Arthur, *L'Outaouais supérieur*, 1889 p.28

« L'œuvre si utile et si patriotique que poursuit le Département de la Colonisation, soit qu'il bâtit des ponts ou qu'il ouvre de nouvelles régions en y faisant des routes et des chemins, a pour but unique l'agrandissement de notre province par la paroisse Canadienne! »<sup>4</sup>.

La colonisation demeure une œuvre très valorisée, afin de faire croître la province, et qui demeure centrée sur la religion catholique.

C'est donc dans ce contexte, que des hommes, des femmes et des enfants courageux ont tenté leur chance dans les cantons du Nord et peuplé un territoire qui, dans les faits, fut beaucoup moins accueillant que ce qu'on en disait dans les écrits de la propagande colonisatrice.



Travaux des champs exécutés par le nouveau colon



Exemple de maison de colons des Laurentides

<sup>4</sup> Magnan, Hormidas, *Monographies paroissiales*, 1913, p.3



## La colonisation dans les Hautes-Laurentides

par Suzanne Guénette

D'abord utilisé par les Anishinàbeg (Algonquins), pendant des milliers d'années, le territoire des Hautes-Laurentides a été ensuite exploité par les grandes tenants de l'industrie forestière, des grandes compagnies de bois anglo-saxonnes, qui ont remonté les vallées de la Rouge et de la Lièvre pour atteindre le territoire de la région des Hautes-Laurentides vers le milieu du XIX<sup>e</sup> siècle. Leurs activités impliquaient la coupe, le sciage du bois, et son transport par les rivières (la drave). Travaux assurés par des travailleurs forestiers saisonniers. Le long de leurs forêts d'exploitation, les grandes compagnies forestières – entre autres, les frères Hamilton dans la Rouge, la Cie James Maclaren dans la Lièvre – ont défriché des acres de terre pour y aménager de grandes fermes afin s'assurer le revêtement en nourriture et en abris à leurs hommes et à leurs animaux.

Ainsi sont nées dans la vallée de la Rouge, trois fermes fondées par la compagnie Hamilton Brothers de Hawkesbury qui avait bénéficié d'un octroi de réserve de bois de 775,8 km<sup>2</sup> : La ferme d'En Bas, aux environs de La Conception, construite entre 1865-1870, la ferme du Milieu située dans le Canton Marchand, à l'Annonciation, fondée vers 1870 ; la ferme d'En Haut située dans le Canton de Lynch, à l'Ascension, fondée vers 1865.

Dans la vallée de la Lièvre, c'est la Compagnie James Maclaren de Buckingham qui fonda la ferme Rouge située dans le Canton Kiamika, la Ferme Neuve, la Ferme Wabasse (Saint-Aimé-du-Lac-des-Iles), la ferme Tapanee (Sainte-Anne-du-Lac). Ces fermes furent ensuite achetées par des nouveaux colons et ont formé les villages et municipalités qui existent encore aujourd'hui.



La ferme Rouge

Jos Montferrand en fut le premier gérant.

Les hommes et les femmes, êtres courageux et déterminés s'il s'en est, pouvaient obtenir un lot de 100 acres au coût de 0,20¢ à 0,80¢ l'acre. Ils obtenaient alors un billet de concession et devaient remplir un certain nombre de conditions dans des délais déterminés, comme se construire une maison, y résider et défricher une partie du lot. Quand ces conditions étaient remplies et le prix d'achat payé, le colon devenait propriétaire en titre de sa terre.

### **L'agent des terres**

La vente des terres était alors administrée par le ministère des Terres, Forêts et Pêcheries. Des agents étaient délégués pour agir au nom du ministère sur les territoires de colonisation. Ils géraient, assistés des arpenteurs et des gardes-forestiers, les ventes, autorisaient les transactions de propriétés, la bonne distribution des terres et le respect des lois concernant la coupe de bois.

### **Le chemin de fer**

Le curé Antoine Labelle a compris rapidement que l'avenir appartenait au rail en cette deuxième moitié du XIX<sup>e</sup> siècle. Il répète à qui veut l'entendre que les États-Unis n'avaient pas été colonisés en charrette mais en chemin de fer. Il ne peut imaginer « son » Nord autrement que sillonné par un réseau de voies ferrées. Il en dessine même le tracé : de Montréal à Saint-Jérôme, puis, s'enfonçant dans les terres jusqu'au Témiscamingue, il rejoindrait l'Ouest francophone, avec un réseau d'embranchements vers le Lac St-Jean, Gatineau, la Baie James. Son rêve est grand mais le réseau établi ne sera pas à la hauteur de son ambition, il s'arrêtera au Rapide de l'Original (Mont-Laurier) en 1909.

L'arrivée du chemin de fer change énormément le quotidien des colons. Pour les nouveaux arrivants, le train transporte aisément le mobilier, les biens personnels, les articles ménagers, la nourriture et les vêtements. Il devient aussi plus facile d'exporter les denrées agricoles périssables comme le lait, le fromage et le beurre.



Ouverture d'un chemin de colonisation dans les Laurentides, vers 1900.

### **Demande d'octroi gratuit aux familles de douze enfants et plus**

En 1890, le gouvernement d'Honoré Mercier observant qu'il convient, à « l'exemple de tous les siècles, de donner des marques de considération à la fécondité du lien sacré du mariage », fait voter une loi intitulée *Acte portant privilège aux pères ou mères de familles ayant douze enfants vivants*. Cette loi accorde gratuitement cent acres de terres publiques aux parents de douze enfants vivants, nés en légitime mariage.

Pour se prévaloir de ces dispositions, tout père ou mère de famille éligible devait présenter une requête au secrétaire de la province, accompagnée de son acte de mariage, d'un extrait de naissance de chacun de ses enfants ainsi que d'un certificat devant un juge de paix constatant le nombre de ses enfants et leurs noms. En 1892, on précisait que les cent acres de terre devaient être choisis parmi les terres publiques propres à la culture, en vente et disponibles au moment du choix, dans le canton, la paroisse ou le territoire non organisé où le requérant demeurait ou, sinon, dans celui le plus rapproché de son domicile. Entre 1890 et 1905, des 5 413 familles qui furent officiellement reconnues au Québec, 4 977 ont reçu un lot en vertu de cette loi.

### **Les chemins de colonisation**

Afin de favoriser le mouvement de colonisation de la région, le gouvernement fait construire des grands chemins, comme le Chemin Chapleau (1882) qui reliait les vallées de la Rouge et de la Lièvre via Nominique, le chemin Gouin (1901) de Nominique à Ferme-Neuve, en passant par le Lac David et la Chute Victoria (Chute Saint-Philippe), le Chemin Poulin (1928) qui reliait Val-Barrette à Lac-Saguay.

### **Voyages d'exploration ou d'établissement**

Au début de la colonisation, il existe quelques manières de se rendre sur les lots de colonisation. En partant de Buckingham, on doit monter 24 milles en bateau jusqu'à High Rocks. Il faut ensuite débarquer et utiliser le canot pendant 3 milles pour remonter les rapides jusqu'à High Falls, non loin de Val-des-Bois, et effectuer un portage pour continuer. Par la suite, on doit se rendre à Notre-Dame-du-Laus et aux autres municipalités en bordure de la rivière du Lièvre. Bien sûr, lorsque vient le temps de s'établir, le canot n'est pas suffisant pour transporter les denrées et les animaux. Il faut alors utiliser les routes terrestres. En partant de Saint-Jérôme, il faut environ cinq jours de voyages pour se rendre jusqu'à Nominique. Il faut compter alors avec la neige, parfois abondante, les arbres abattus qu'il faut couper et déplacer, les loups qui rôdent...

Source : Bibliothèque et Archives nationales du Québec



# Le quotidien du colon

Par Suzanne Guénette

## Les travaux de la terre

### Le défrichage

En arrivant sur la terre, la première tâche du colon est le défrichage. Pour se faire, il doit enlever les broussailles, à l'aide d'une faucille, qu'il brûle dans des petits feux. Les plus beaux arbres sont coupés et mis de côté dans le but d'être utilisés lors de la construction de l'habitation. Le bois coupé, non utilisé, qu'on appelle « abattis » est brûlé. Ces abattis font parfois des feux énormes, visibles à plusieurs lieues à la ronde. Si le climat est sec, il n'est pas rare qu'un abattis dégénère en feu de forêt. Après que l'abattis ait été éteint, on y recueille la cendre qui est transformée en potasse<sup>1</sup>, obtenue par macération dans de l'eau. La solution alcaline, principalement constituée d'une solution d'hydroxyde de potassium qui en résulte, est utilisée comme lessive.

### L'essouchage

Après avoir abattu les arbres, les souches, souvent de bonne dimensions, demeurent en place. Bien sûr, il faut les enlever, un travail long et fastidieux. Certains guides du colon donnaient certaines instructions pour faciliter la tâche : creuser un trou de 7 à 8 pouces dans la souche dans lequel on verse du pétrole qu'on laisse reposer pendant quelques mois avant d'allumer. Ou encore, on remplit les souches creuses de terre et on y sème capucines, verveines ou citrouilles qui entretiennent une humidité faisant pourrir plus rapidement la souche. Il n'est pas rare qu'il faille attendre environ 2 à 3 ans pour que les souches soient assez sèches pour être en mesure d'être enlevées sans trop de difficultés.

<sup>1</sup> Le mot potasse vient de l'anglais *Pot ash*, qui veut dire *pot de cendre*.

### L'enlèvement des roches

Lors de la dernière ère glaciaire, le nord de l'Amérique était recouvert d'une épaisse couche de glace qui a érodé les montagnes et réparti des sédiments à travers le territoire. Ces roches se sont dispersées et enfouies dans les sols. Les dégels annuels, provoquant des resserrements et des desserrements, ont fait remonter les roches vers la surface. Naturellement, une grosse pierre au milieu du champ est un obstacle majeur dans l'exploitation de ce dernier. Elles doivent être délogées, souvent à bras d'homme ou avec l'aide d'animaux.

### Les labours

Le labourage consiste à tracer des sillons profonds dans la terre afin de permettre son aération et pour enfouir le fumier dans le sol. Il est fait grâce à un charrue tirée par des chevaux ou des bœufs et préférablement effectué dans le sens de la plus grande dimension du terrain afin d'éviter de retourner trop souvent la charrue. Par la suite, le colon passe une herse afin de briser les mottes de terre et niveler le sol. Le cheval est une aide précieuse pour ce travail mais coûte cher puisqu'il est estimé à 200\$. Les bœufs moins fragiles et moins capricieux quant à leur alimentation que les chevaux, ils sont une bonne alternative. Ils sont plus forts, plus endurants et coûtent moins cher à l'achat. De plus, un bœuf estropié peut être engraisé et utilisé comme animal de boucherie.



Travaux de labourage avec herse

### **Le pâturage**

Le pâturage est utilisé de juin à septembre, lorsque la terre est assez sèche et que les nuits sont chaudes. Les animaux sont placés généralement dans le même champ, mais il arrive que les prés les plus riches reçoivent les chevaux et les bêtes à cornes alors que les sols plus pauvres accueillent les moutons. Les sols marécageux, quant à eux, sont donnés aux porcs et aux oies. Un bon pâturage a normalement une source d'eau à proximité puisqu'une vache peut consommer jusqu'à 16 litres d'eau par jour alors que les bœufs et chevaux en consomment 8 litres.



### **Les moustiques**

Un des plus grands ennemis du colon est sans doute les moustiques. Actifs à partir du printemps, ces insectes prolifèrent et tentent, par tous les moyens, d'obtenir du sang afin de se nourrir. Joseph Guérin, pionnier de Kiamika, nous a laissés des commentaires éloquentes sur cette réalité du colon : « Le jour, il faut se battre avec eux (les moustiques), pour les empêcher de nous dévorer, et malgré nos coups, ils trouvent toujours le moyen de nous atteindre. (...) De tous les inconvénients rencontrés par le colon en ouvrant sa terre, celui des moustiques est le plus grand et le moins supportable. »<sup>2</sup> Le moyen utilisé par les colons pour se protéger contre cette menace est... la boucane.

### **Corvée de construction**

Il y a certaines tâches qu'un seul homme et sa famille ne peuvent faire comme la construction d'une grange. Dans ces situations, le colon fait parfois appel à ses voisins et aux villageois pour une corvée. La semaine avant celle-ci, le colon parcourait les rangs de la paroisse pour solliciter de

<sup>2</sup> Joseph Guérin, *colon Canton Kiamika 1884*, publié par la Société d'histoire et de généalogie des Hautes-Laurentides, octobre 1979

l'aide. Généralement, tous acceptent de bonne grâce de participer puisque refuser, c'est s'isoler et risquer l'ostracisme de la communauté ou ne pas recevoir d'aide quand vient son tour de construire une large structure.

Le jour de la corvée, les travailleurs se pointent avec leurs outils, les tâches sont expliquées puis réparties selon les aptitudes de chacun. La corvée ne dure généralement qu'une journée et vise à accomplir ce qui ne peut pas être fait seul, comme



Corvée pour la construction d'une grange

monter la charpente de la grange. Sa finition et le chaulage (application de la chaux) sont généralement laissés au propriétaire et à sa famille. Ces journées de labeur ne sont pas seulement consacrées au travail, l'atmosphère est souvent conviviale. La tradition veut que le propriétaire fournisse boissons, tabac et nourriture aux personnes venues l'aider. Le soir venu, il y a veillée, question de célébrer et de remercier les participants.

### **La construction et réparation des clôtures**

La confection et l'entretien des clôtures sont également des tâches importantes. Pourquoi cette préoccupation ? Les clôtures protègent les récoltes des bêtes sauvages ou domestiques. Il arrive parfois que des voisins se chicanent à propos des clôtures. Une clôture mal entretenue, qui laisse un troupeau s'échapper, peut détruire la récolte de voisin. On peut facilement envisager que ces situations refroidissent les bonnes relations de voisinage.

### **« Les foins »**

Fin juin, c'est le temps des foins. Sa culture étant primordiale car c'est la principale alimentation des bêtes, manquer de foin amène à devoir vendre des animaux ou encore à l'acheter à fort prix. L'agriculteur s'assure d'abord que son matériel est en bon état (charrettes, faux, faucilles, râteaux et fourches) et attend que le foin entre dans sa phase de floraison avant de le couper, préférablement lors de journées chaudes et sèches. Parfois, la récolte s'organise en corvée entre voisins car les délais à respecter sont courts.



Récolte des foins.

La besogne commence le plus tôt possible, parfois même avant le déjeuner, afin de profiter de la fraîcheur de l'avant-midi. De plus, la rosée aide à faucher le foin plus facilement. En après-midi, l'équipe se divise en deux. Les costauds continuent à faucher et les autres, accompagnés des femmes et enfants, s'affairent au fanage (séchage du foin afin d'en permettre un bon entreposage).

Avant la fin de la journée, une équipe se dédie à la rentrée du foin. Un cheval est attelé à la charrette. Certains entassent le foin dans le champ en formant des meules, suivi par des ramasseurs qui les transportent à la charrette. Le « fouleur » s'occupe de compacter le foin sur la charrette afin de maximiser la quantité transportée lors d'un voyage. Une fois remplie, la charrette effectue un voyage au fenil où le foin est encore foulé en attendant l'hiver. L'opération est critique, un foin trop sec peut perdre jusqu'à 20% de sa valeur nutritive, trop humide, il moisit et fermente.

### **La récolte des grains**

Après la récolte des foins, vient celle des grains. La maturation des céréales varie selon l'espèce. Le déroulement de l'opération est très similaire à celui des foins sauf qu'on utilise la faucille au lieu de la faux. Au milieu du 19<sup>e</sup> siècle, la moissonneuse à cheval gagne en popularité au point de devenir l'outil de prédilection pour cette besogne. Après la coupe, on engerbe les grains afin de les entreposer dans la grange en attente du battage de l'automne.

### **La récolte des petits fruits**

Pas aussi importante que la récolte des foins ou des grains, la récolte des petits fruits apporte à la famille de colons une plus grande variété alimentaire. Fraises, framboises, bleuets, mûres, groseilles et gadelles ne sont peut-être pas la pierre angulaire de l'alimentation mais agrémentent le régime alimentaire. De plus, la préparation de confitures prolonge les saveurs de l'été toute l'année.

## *La vie domestique*

### **L'habitation du colon**

Les premiers chantiers sont composés de pièces en bois rond avec un toit plat recouvert de terre. Le plancher est de planches fendues à la hache. La source de chaleur est généralement un poêle à un seul pont. Les lits sont souvent faits de paillasses de foin plat, de fougères, de quenouilles, de pelures de blé d'inde, de paille et de fleurs appelées immortelles. La table est rustique, un ou deux bancs et quelques bûches servent de sièges.

### **La maison pièce sur pièce**

Ce type de construction consiste à superposer des troncs d'arbres les uns sur les autres en ayant recours à l'équarissage à la hache. Les pièces sont taillées à queue d'aronde, c'est-à-dire que chaque extrémité des troncs d'arbres est coupée en queue d'hirondelle. Les cavités des murs sont bouchées avec de la glaise, du mortier et parfois un mélange de mousse et de boue. Généralement d'une superficie de 24' X 20', elle est assez vaste pour loger une famille composée d'un couple et de nombreux enfants.



Première habitation de Félix Tisserand,  
à la Chute-Victoria (Chute-Saint-Philippe)

### **La grange-étable**

Une des premières dépendances à être construites, généralement en bois et en tôle, est la grange-étable. Le colon tient compte du degré d'ensoleillement de l'étable et des vents dominants afin d'éviter que l'odeur du fumier des animaux ne se rende jusqu'à la maison. Elle est bâtie de dimensions généralement imposantes puisque le troupeau doit y séjourner environ 7 mois par année, sans oublier le fourrage nécessaire à leur alimentation lors de la saison hivernale.

### **Le fournil ou cuisine d'été**

Le fournil, ou cuisine d'été, est une annexe à la maison principale. Sans fondation et sans portes doubles, elle n'a pas l'isolation de la maison. Généralement rustique et peu décoré, le fournil est garni de vieux meubles usés. Condition climatique oblige, il est utilisé pendant l'été pour mieux supporter la chaleur saisonnière. Toute la vie quotidienne s'y déroule alors jusqu'à la venue de la nuit où les habitants regagnent la maison pour le repos. En hiver, il sert de chambre froide pour la conservation des denrées alimentaires et de remise pour les pelles, raquettes et traîneaux.



La maison et son fournil  
à gauche

### **La conservation des aliments**

Avant l'arrivée de l'électricité et des électroménagers, la conservation des aliments est un véritable art sous la gouverne des femmes. Les œufs, par exemple, sont à demi cuits puis placés dans un baril rempli de sel installé dans un lieu frais, sec, à l'abri du soleil et de l'air libre. La conservation des légumes et des fruits est faite dans un caveau alors que le grenier sert pour la conservation des aliments dans lequel on aménage des carrés à grains : blé, avoine, seigle, sarrasin, orge, maïs, légumineuses, etc. On y garde aussi la farine, le sel ou le lin. À l'été, lorsque le grenier est vide, on le nettoie et on le fait aérer. Contre le charançon, un insecte qui s'attaque au grain, on répand de la graine de chanvre, des feuilles de sureau et de l'ail broyé.

### **Le potager**

Si le champ est le domaine de l'homme, la femme est fréquemment la maîtresse du potager. Mais lorsque arrive le printemps, la première tâche étant le labourage du potager, une tâche ardue, c'est l'homme qui s'en occupe, à l'aide de la bêche. Puis, la femme prend la relève, égalise la terre, enlève les cailloux, brise les mottes de terre à l'aide de la binette ou du râteau. Il ne reste qu'à semer, selon les besoins de la famille ou de la qualité du sol. Le potager sert à la culture des oignons, carottes, ail, navets, concombres ou encore des fines herbes, permettant donc d'augmenter la diversité dans le régime alimentaire.

L'emplacement du potager n'est pas le fruit du hasard. Il est souvent placé près d'une source d'eau, à l'abri des vents dominants et à proximité de la maison pour être toujours en mesure d'être surveillé. On le dispose également de façon à recevoir la lumière du soleil levant, moment de la journée où il est à son meilleur.

Même le moment d'arroser le potager est régi par des préoccupations bien pratiques. En début de saison, lorsque les gelées sont encore possibles, on arrose le matin afin de donner suffisamment de temps à l'eau d'être absorbée par le sol avant que vienne la fraîcheur du soir. En été, on arrose plutôt en soirée afin de limiter la perte due à l'évaporation. Ainsi, l'arrosage n'est jamais fait durant la journée.

Le choix de l'eau n'est pas laissé au hasard non plus. On préfère l'eau de pluie, recueillie par les gouttières de la maison, car elle est à la température ambiante. La proximité des ruisseaux et des rivières est aussi privilégiée car ces cours d'eau assurent une abondance d'eau en cas de sécheresse. Quant à l'eau de puits, elle est trop froide, il est donc recommandé de la laisser reposer pendant une douzaine d'heures avant l'arrosage.

### ***Les animaux de la ferme***

La vache à lait est un animal précieux pour le colon. Elle fournit avant tout le lait, bien sûr, avec lequel on fabrique le beurre, mais aussi le fumier, les veaux, la viande de boucherie, le cuir et les débris animaux visant à enrichir la terre.

Le mouton est également intéressant à posséder car il se nourrit de quelque 500 espèces de mauvaises herbes que les autres animaux ne mangent pas. Il fournit, en plus de la laine, des agneaux chaque année.

Outre le bétail et la culture des grains, le colon pratique également l'aviculture, c'est-à-dire l'élevage des volailles. La poule est sans contredit l'espèce la plus appréciée des colons car posséder quinze à vingt poules répond très souvent à la demande familiale. Une bonne pondeuse peut produire plusieurs douzaines d'œufs par année. Un coq est nécessaire afin de féconder les poules et assurer un renouvellement de l'élevage.

### ***La boucherie***

Début décembre, c'est le temps de la boucherie. Aidé souvent de voisins, le colon désigne le porc à abattre, qu'ils encerclent et attrapent. L'animal est trainé à l'extérieur, couché sur le flanc, sur une boîte de bois, la tête placée pendante pour faciliter la saignée. Un homme est désigné comme «saigneur». Il a la tâche ingrate d'enfoncer le couteau dans le cou de l'animal et de lui sectionner la jugulaire. Le sang est recueilli dans une chaudière.

Une fois la bête morte, elle est trempée dans l'eau bouillante, pendant une heure. Puis, elle est placée, la tête vers le bas, et vidée de ses entrailles. Le corps est ensuite suspendu dans une pièce obscure pendant 24 heures afin de laisser reposer la viande. Elle est par la suite débitée. Mais attention! Il ne

faut pas que la viande gèle entretemps car elle se conserverait difficilement alors.

Lors de la saignée, le sang recueilli dans une chaudière, est remué par un enfant, en attendant que les intestins, les « tripes », arrivent. Le sang, du lait, du sel, de l'oignon et du lard sont mélangés puis coulés dans les intestins afin de faire du boudin.

Le processus est différent dans le cas du bœuf. On l'attache avec son harnais, on l'assomme avec une masse puis on le saigne, mais son sang ne sert pas à faire du boudin. On le scie en deux, puis on le laisse reposer pendant une nuit avant de le débiter.

Après cette opération, on sale la viande dans un saloir, petit récipient préférablement en chêne ou en frêne. On dispose une couche de sel au fond du saloir puis on y dépose une couche de lard suivie d'une seconde couche de sel. On procède ainsi jusqu'à ce que le saloir soit plein. On laisse le lard se dégorger pendant 2 jours. On remplit par la suite à ras bord d'une saumure puis on scelle le contenant.

### ***La fabrication du savon***

Dans les campagnes éloignées, rien ne se perd. La fabrication du savon en est une preuve remarquable. Pendant l'hiver, les restes de table et les os des animaux sont broyés puis conservés. Lorsque vient le printemps, ces déchets sont bouillis pour en extraire toute la graisse.

On fait bouillir 30 pintes d'eau dans un chaudron, on y verse 2 pintes de lessi<sup>3</sup> et on fait fondre 10 livres de résine. 20 livres de gras est ajouté et bouilli dans la mixture pendant 45 minutes, brassée sans arrêt à l'aide d'une palette en bois. Lorsque le feu s'éteint, on ajoute 5 livres de sel pour faire figer le savon. La mixture est considérée prête lorsqu'une goutte flotte dans l'eau froide ou lorsque le liquide s'attache à la palette et tombe lentement en nappe. On retire alors le chaudron du feu et on le laisse reposer pendant 24 heures. Le lendemain, on découpe le mélange en bande rectangulaire.

<sup>3</sup> Obtenu en versant de l'eau bouillante sur des cendres de bois franc dans un grand contenant percé d'un petit orifice.



Chaudron utilisé pour la fabrication du savon  
Source : Michel Saint-Germain

### **Les sucres**

À la fin mars, le réchauffement de la température et l'ensoleillement accru permet à la sève, riche des sucres de l'hiver, de parcourir l'arbre. L'agriculteur, accompagné de ses fils, part en forêt. Ils entaillent les érables rouges ou les érables à sucre et font écouler la sève à travers des goutterelles jusque dans un seau. En raquettes, muni d'un joug, instrument semblable à celui qu'on utilise pour atteler les bœufs, le colon transporte deux seaux pour les rapporter à la cabane. Il transvide le contenu dans les bouilloires. Il chauffe le liquide jusqu'à ce qu'il devienne si épais qu'il n'est plus possible de tourner la cuillère! On vide la pâte dans un contenant et on la laisse refroidir. Il est estimé que deux personnes peuvent ainsi produire 200 livres de sucre d'érable au cours d'une saison. Les dernières coulées de la saison sont utilisées pour fabriquer le sirop d'érable, souvent employé dans la confection des confitures et des fruits confits.



Le temps des sucres chez Lionel Soucy au mois d'avril 1946.  
Collection Madeleine Pellerin-Richer.

### **La préparation à l'automne**

Un grand lavage s'effectue lorsque les bêtes sont rentrées et que les récoltes sont finies. On lave tout : linges à vaisselle, essuie-mains, nappes, draps, salopettes de travail, etc. On les laisse tremper dans l'eau froide au lessi pendant 2 jours, on les lave au savon dans une grande cuve d'eau chaude, puis on les frappe au «battoir» sur une planche. Le linge battu est bouilli à l'eau chaude au lessi pendant 45 minutes, puis on l'égoutte et on le laisse reposer dans l'eau froide pendant une nuit afin de le rincer. On le sèche sur des cordes à linges lorsque le temps est clément. Enfin, il y a le remisage dans la grange-étable des outils aratoires et véhicules d'été afin de les protéger contre les intempéries. Sinon, ils se dégradent prématurément à cause de la rouille, dépenses supplémentaires de réparation dont le colon doit se préserver.

### **La coupe de bois de chauffage**

Pendant l'Avent ou après les fêtes, le colon se rend sur ses terres à bois pour abattre et ébrancher les arbres qui vont servir de combustible. Le bois est sorti de la forêt et placé sur le mur de la grange. Au printemps, ces arbres sont sciés en section de 45 à 60 cm puis fendus en deux, quatre, six ou huit quartiers. Plus le bois est gelé, mieux il se fend. Cette tâche doit être accomplie, au plus tard, avant le début mars.



Coupe du bois de chauffage pour l'hiver

### **La rentrée des animaux pour l'hiver**

Lorsque les nuits commencent à rafraîchir, il est le temps de rentrer les animaux. Cette opération se fait surtout entre la Saint-Michel (29 septembre) et la Toussaint (1<sup>er</sup> novembre). Dans l'étable, chevaux, vaches, bœufs et porcs ont leur places désignées. On effectue alors la sélection des animaux qu'on vend ou qu'on abat pour la subsistance.



# Généalogie de Noé Bélanger

par Suzanne Guénette

## **1<sup>ère</sup> génération**

François Bélanger

Saint-Thomas-de-Touques (Calvados, France)

Françoise Horlays

## **2<sup>e</sup> génération**

François Bélanger

12 juillet 1637, Québec

Marie Guyon  
(Jean & Mathurine Robin)

## **3<sup>e</sup> génération**

Charles Bélanger

25 novembre 1663, Château-Richer

Barbe Delphine Cloutier  
(Zacharie & Madeleine-Barbe Émard)

## **4<sup>e</sup> génération**

François Bélanger

18 avril 1689, Château-Richer

Catherine Voyer  
(Pierre & Catherine Crampon)

## **5<sup>e</sup> génération**

François Bélanger

25 février 1734, Saint-François-de-Sales

Catherine Nadon  
(Pierre & Catherine Labelle)

## **6<sup>e</sup> génération**

André Bélanger

12 juin 1775, Saint-Vincent-de-Paul

Marie-Gabriel Ouellette  
(Gabriel & Hélène Boucher)

## **7<sup>e</sup> génération**

André Bélanger

9 juillet 1798, Sainte-Thérèse

Pélagie Hardy/Lesage  
(Jean-Baptiste & Pélagie Légaré)

## **8<sup>e</sup> génération**

Noé Bélanger

21 juillet 1845 à Sainte-Rose

Adélaïde Nantel  
(Antoine & Emeline Desjardins)

Noé Bélanger et Adélaïde (Adeline) Nantel se sont mariés le 21 juillet 1845 à Sainte-Rose. Cultivateurs, ils ont eu une belle famille de 14 enfants dont quelques-uns sont malheureusement décédés en bas âge : Noé (1846-1923), Hubert (1847-1925), Honoré (1849-1928), Alphonse (1851-1928), Zoé Marcelline (1853-1926), Rose Délima (1855-1920), Exérile (1857-1858), Napoléon (1858-1924), Exérile (1860-1873), Jules (1862-), Éliisa (1865-), Esma (1867-1940), Joseph (1870-1871) et Frédéline (1872-1872). Nous nous intéresserons à quatre de leurs fils qui se sont établis à Mont-Laurier : Napoléon, Noé, Alphonse et Hubert.

Le premier arrivé est Napoléon avec son épouse Cléphire Lapointe, mariés le 12 janvier 1880 à Sainte-Agathe, qui achète, le 8 janvier 1901, l'hôtel de Louis-Norbert Fortier, l'*Hôtel du Rapide de l'Original*, situé aux coins des rues du Pont et de la



Napoléon Bélanger, son épouse Cléphire Lapointe et leurs deux enfants

Madone (auj. Promotuelle L'Abitibienne). Dans le contrat, il se dit charretier de Sainte-Agathe. Le 1<sup>er</sup> avril de la même année, il obtient le premier permis d'alcool accordé à un hôtelier de la région par le conseil municipal de la nouvelle municipalité de Campbell. Il ouvre également un hôtel au Lac-des-Écorces mais a des démêlés avec les autorités municipales pour avoir vendu de l'alcool le dimanche et à des mineurs. Heureusement, il ne reçoit qu'une semonce. En 1902, il achète des lots aux coins des rues de la Madone et Chapleau, à Mont-Laurier, de John Baron. En 1903, il les revend à un cultivateur, Antoine Boyer, avec l'obligation de respecter les baux, mais les rachète l'année suivante aux mêmes conditions qu'il les avait vendues. La même année, il s'associe avec d'autres pour former la société Chartrand et Compagnie pour construire et opérer un moulin à scie. Il ne restera associé que deux années. Le couple aura sept filles : Élisabeth, Eva, Berthe, Alma Béatrice, Ludvina et Albina.



Noé Bélanger et Marie Loyer

Noé, quant à lui, arrive en 1902 avec sa femme, Marie Loyer, et s'installe comme

cultivateur dans le rang des Lajeunesse, canton Robertson. Leur fils Omer, qui se marie en 1914 avec Antoinette Carrière, fonde la *Laiterie Bélanger* en 1920 et devient conseiller municipal en 1937. Il démissionne peu de temps après pour pouvoir consacrer tout son temps à ses affaires. Il est également le président fondateur de la Caisse Populaire de Mont-Laurier. Il vend sa laiterie à son neveu Émile en 1946 et, avec deux associés, ouvre le Théâtre Laurentien sur la rue Chasles qu'il opère jusqu'en 1963. Nous avons retracé sept enfants du couple : Béatrice née en 1882, Alfred né en 1884, Donald Orise née en 1886, Ludivina née en 1887, Omer né en 1890, Josaphat né en 1894 et Jessé né en 1895.

Leur frère Alphonse et sa femme Justine Loyer, sœur de Marie, vient s'installer auprès de la famille. On ignore leur date d'arrivée mais on sait que vers 1907, il est le président d'une fromagerie coopérative. En 1910, il est nommé estimateur pour la ville de Mont-Laurier et en 1916 il fait partie du conseil de la municipalité fusionnée de Mont-Laurier. Ils auront comme enfants : Jules, Honorius, Emela, Alphonsine, Béatrice, Honoré, Léa Jean-Paul, Marcel, Thérèse, Yvonne, Eldège.



Alphonse Bélanger

Le quatrième frère, Hubert, qui a épousé Henriette Lauzon en 1896 à l'église du Saint-Enfant-Jésus de Montréal, rejoint les autres membres de la famille et deviendra en 1915 inspecteur agraire des cantons Robertson et Pope. Leur frère Honoré s'installa, lui, en Ontario et y épousa Clara Théodora Charbonneau, 24 juillet 1874 à L'Original.



## Ils ont bâti notre histoire

par Suzanne Guénette

Dans cette chronique, nous nous intéressons à ces hommes et à ces femmes qui ont façonné notre histoire. Dans le présent numéro, nous pouvons dire que notre « héros » a vraiment « bâti » notre histoire puisque Samuel Ouellette a été le maître d'œuvre de la construction de nombreux bâtiments et maisons de Mont-Laurier qui ont été au cœur de son développement.

### Samuel Ouellette

Samuel Ouellette naît à Sainte-Adèle, le 17 juillet 1877, de Charles et Gléphire Desrosiers.

Il épouse Reine-Aimée Lafantaisie, le 20 janvier 1899, native comme lui de Sainte-Adèle, dans cette paroisse, à l'âge de 21 ans. Le couple y demeure environ 2 ans, devient colon à Ferme-Neuve, en 1902, puis à Nomingue, un an, dans l'espoir que le chemin de fer s'y rende. Finalement, ils viennent s'installer, avec leur famille en 1908, au Rapide de L'Original (Mont-Laurier) où Il construit en 1911 une maison victorienne sur la rue de la Madone, près de la rue Du Pont, qui fait toujours partie de notre patrimoine bâti.

Samuel se porte acquéreur du moulin à scie opéré par Jean-Baptiste Forget, sur le ruisseau Villemaire. Après de nombreux agrandissements, il en fait une entreprise de grande envergure, comptant des acheteurs jusqu'en Angleterre. Il devient le propriétaire de d'autres moulins à scie dans la région et achète également la manufacture de portes et fenêtres de Napoléon Blais située à quelques pas de sa scierie, sur le ruisseau Villemaire.

Il est également à l'origine de la mise sur pied d'une tannerie et de la Fonderie de Mont-Laurier où l'on usine diverses pièces pour la réparation des moulins à scie et de la machinerie agricole de toute la région. Il est un des actionnaires de la *Laurentian Water & Power* qui opère la Centrale électrique de Mont-Laurier.

<sup>1</sup> C'est le 30 mai 1849 que fut sanctionné l'« Acte pour établir une cour ayant juridiction en appel et en matière criminelle pour le Bas-Canada ». Cette cour d'archives était appelée la Cour du Banc de la Reine et se composait de quatre juges, incluant le juge en chef.

Malheureusement, un coup dur le touche cruellement. Son principal acheteur de bois, M. Nicholson, d'Angleterre, est acculé à la faillite et est incapable de payer l'importante facture d'achat de bois. Malgré trois procès, jusqu'au Banc de la Reine<sup>1</sup>, qu'il gagnera, son acheteur ne peut payer sa dette. Le bois demeure dans la cour du moulin à scie et perd de sa valeur. Sa vente ne lui rapporte presque rien. Samuel se voit dans l'obligation de vendre la tannerie et autres biens sans que, jamais, sa famille ne se rende compte de ses problèmes financiers.



En plus d'être industriel, commerçant, Samuel construit divers édifices de grande importance : la Banque d'Hochelaga (1912), l'Académie du Sacré-Cœur (1914), l'Évêché (1914), le premier Séminaire Saint-Joseph (1915), la Cathédrale (1919) et plusieurs belles maisons de la région.

Le couple a 9 enfants : Irène-Aimée (1899), Thérèse (1901), Aurèle (1903), Roméo (1905), Achille (1906), André (1912), Simone (1916), Cécile (1918), Jérôme (1921).

Samuel est décédé le 13 août 1932, dans un hôtel de Montréal, à l'âge de 55 ans.



## Chronique Patrimoine

par Suzanne Guénette

### *L'Église de Sainte-Anne-du-Lac*

Le curé de Ferme-Neuve, Michel Martin, entreprend un voyage d'exploration vers le canton Décarie, qui deviendra plus tard Sainte-Anne-du-Lac. Il grimpe sur une butte et plante deux planches où il grave « Sainte-Anne du Lac, mars 1914 ». Deux ans plus tard, il s'y rend à nouveau et encourage les colons établis à commencer, par une corvée, à défricher un coin de terre pour la chapelle-presbytère.

L'érection canonique de la paroisse a lieu en juillet 1919 et le premier curé résident est Zénon Bélanger. Mgr François-Xavier Brunet, évêque du diocèse de Mont-Laurier, réunit les paroissiens pour les entretenir de la nécessité de bâtir une véritable église. Le 9 novembre suivant, un projet est soumis à l'évêque pour un montant de 25 000 \$, selon les plans et devis de la firme d'architectes Viau et Venne\*, de Montréal. Mais la construction tarde à se faire. En 1920, seule la partie du clocher est entreprise. En 1921, la soumission de la construction de l'église reçue de Jean-Baptiste Reid, qui a bâti la centrale électrique de Mont-Laurier, est acceptée au coût de 21 600 \$ avec obligation d'acheter le bois des colons locaux. La construction débute au mois de mai 1922 et se termine en 1923.

Mais les marguilliers en poste avertissent Jean-Baptiste Reid que les travaux, jugés non-conformes par les architectes Viau et Venne, ne sont pas acceptés. Ils revisitent toutefois leur décision quelques jours plus tard. Le dossier est clos avec le paiement du solde dû à M. Reid.

L'église est bâtie en bois sur une colline verdoyante, d'une grandeur de 120' x 54', haute de 40 pieds. Le clocher central est surmonté d'une croix métallique de 14'.



L'église en 2012



L'église et, à sa droite, le presbytère

La bénédiction de l'église et de sa cloche a lieu le 2 septembre 1923 par Mgr Joseph-Eugène Limoges, évêque du diocèse de Mont-Laurier. La cloche de 1500 livres porte le nom de Marie-Anne-Joseph-Eugène.

\* La firme d'architectes Viau et Venne a établi les plans et devis de nombreux bâtiments de la région dont l'Académie du Sacré-Cœur, l'évêché, les boiseries de la première cathédrale, tous à Mont-Laurier.



## *Livre-vedette de la bibliothèque de la Société...*

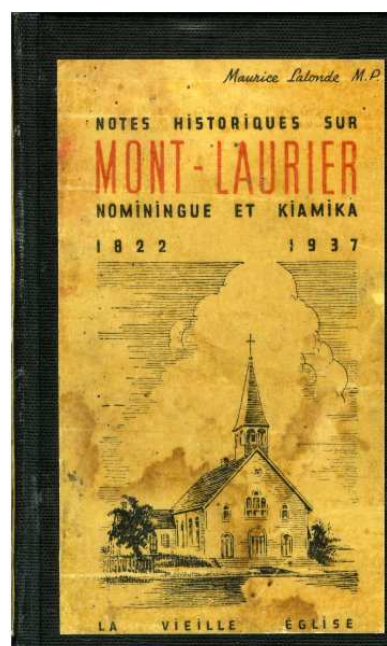
par David Saint-Germain

### **« Notes historiques sur Mont-Laurier, Nomingue et Kiamika ; 1822-1937 »**

En 1937, Maurice Lalonde, avocat de Mont-Laurier et député fédéral libéral pour le comté de Labelle, fait paraître un ouvrage sur l'histoire de trois municipalités de la région. Il s'intéresse à ces municipalités car Nomingue est un centre important lors de la colonisation, Mont-Laurier est alors un important centre de services et Kiamika est le « chaînon »<sup>1</sup> qui unit les deux municipalités.

Lalonde écrit à un moment « tôt » dans l'histoire de la région, Il est encore en mesure d'avoir accès à des témoignages des premiers colons. En guise d'exemple, le livre est écrit en juillet 1937 soit 10 ans après la mort de Solime Alix (16 février 1927), l'un des premiers colons du Rapide de l'Original. Étant donné cette proximité dans le temps, Lalonde a probablement connu Solime Alix et a pu côtoyer ses enfants. Ce cas peut aussi s'appliquer aux autres pionniers de la localité. Lalonde avoue, bien candidement, dans sa préface : « La tradition orale peut fluctuer au caprice des mémoires et si, par hasard, l'erreur s'était glissée sous ma plume, on peut croire que je serai toujours heureux d'accepter les rectifications nécessaires »<sup>2</sup>. Il clame également que son ouvrage livre des détails qui seront retravaillés par un historien de métier plus tard. Est-ce que cela serait un stratagème pour désamorcer les critiques ou plutôt une reconnaissance de son humilité?

Le livre présente quelques particularités qui méritent une bonne réflexion. Bien que Nomingue soit la municipalité la plus ancienne du lot, Lalonde n'y accorde que quelques pages, relatant surtout l'établissement des premiers colons et des religieux.



On retrouve dans la section sur Kiamika le récit de Joseph Guérin. C'est probablement l'un des meilleurs moments du livre puisque ce récit présente le quotidien d'un colon dans les premiers temps de son installation sur le territoire. C'est un récit émouvant mais qui demeure toutefois centré sur Joseph Guérin car on y apprend que très peu de choses sur les autres colons de Kiamika.

Mont-Laurier demeure la municipalité qui accapare la plus grande part du livre mais cette section demeure générale. Les faits qu'il fait ressortir sont surtout axés sur l'établissement des colons, la construction des bâtiments, l'ouverture des routes, les dénouements politiques et des présentations sommaires des commerces.

On remarque aussi l'absence des Amérindiens dans l'histoire du territoire. Comme plusieurs auteurs de son époque, l'histoire du territoire commence à partir de la colonisation par les Canadiens français. Malgré ses failles, l'ouvrage demeure très intéressant. C'est un effort de la part d'un individu engagé pour assurer la préservation des souvenirs du passé au profit des générations futures.

<sup>1</sup> Lalonde, Maurice, 1937. Notes historiques sur Mont-Laurier, Nomingue et Kiamika ; 1822-1937. p.30.

<sup>2</sup> Lalonde, Maurice, 1937. Notes historiques sur Mont-Laurier, Nomingue et Kiamika ; 1822-1937. p.8.



# Chronique de l'Archiviste

par David St-Germain

## Un regard émotif sur nos archives

La discipline archivistique considère surtout les documents sous l'angle de la valeur d'information et de témoignage que ceux-ci peuvent nous livrer. Ces valeurs renseignent sur l'individu qui a créé le document et sur son époque. C'est un volet fondamental de la discipline. Mais qu'en est-il de la *valeur émotive* d'un document?

Cette question fut abordée par la communauté archivistique lors d'un symposium qui s'est tenu en novembre 2010 à Montréal. Plusieurs archivistes expérimentés en ont alors profité pour présenter certaines interrogations concernant la dimension émotive des documents.

Comment considérer la valeur émotive d'une pièce lors de l'acquisition? Comment concilier une pratique qui se veut objective et neutre face aux documents comportant une forte valeur émotive? Peut-on « archiver » l'émotif?

Les archives se retrouvent très souvent utilisées dans les arts, ce volet de la vie de l'humain qui est axé sur l'émotion. Dans la littérature, les archives ont une place très évidente : les informations contenues dans les archives inscrivent le récit dans la réalité. Dans les arts visuels, les propriétés des archives présentent des sources de créativité. L'esthétisme d'un document peut être intéressant et une source d'inspiration. Son contenu peut exposer une réalité qu'un artiste veut représenter avec des images. Le support du document est également un point d'intérêt. La dégradation d'un document peut symboliser le passage du temps et la valeur éphémère de l'existence.

Alors que l'archiviste doit conserver le document original, l'artiste, lui, peut le modifier à sa guise. Le tout dans le but d'émouvoir et de fasciner un public. Est-ce possible alors pour un archiviste de répertorier les documents selon la valeur « inspiration » que peut contenir un document? Comment juger objectivement une donnée si subjective? Quel critère peut nous aider à réaliser cette tâche?

Vous voyez ci-contre le menu du banquet d'inauguration de la Coopérative d'électricité de Mont-Laurier. Outre son ton humoristique avec ses noms de plats thématiques, on peut imaginer l'émotion festive des participants à cette soirée. La

coopérative a été créée pour répondre à un besoin. À cette époque, l'électricité n'étant pas disponible comme en 2012, on peut supposer que les créateurs de ce menu ressentaient une joie profonde à voir enfin l'aboutissement de ce projet. La concrétisation de la ligne électrique allait permettre à ses membres, soucieux d'améliorer leurs conditions de vie, d'enfin connaître les bénéfices de la modernité. Bien sûr, c'est un cas assez facile.

Les documents familiaux sont aussi des exemples qui peuvent susciter une émotion allant de la peine, la nostalgie ou la tristesse devant un être cher



aujourd'hui disparu ou de la joie et de la fierté dans le cas d'un document qui nous rappelle un triomphe. La correspondance personnelle est aussi une grande source d'émotion. Après tout, c'est souvent dans des lettres qu'on se confie et qu'on s'exprime à un être cher. Dans le cas des documents administratifs, c'est une autre paire de manches. L'émotion est plus difficile à ressentir en lisant un procès-

verbal d'une commission scolaire, aussi intéressant qu'il puisse être. Néanmoins, l'émotion demeure un facteur important à considérer lorsque vient le temps de diffuser les archives. L'émotion permet de toucher le public. Lorsqu'un document nous cause un frisson de joie, ce moment s'inscrit dans notre mémoire. Lorsqu'un document nous cause un profond malaise, il nous porte à réfléchir.

Les tranches de vies conservées dans les documents d'archives sont souvent considérées comme des fragments du passé. C'est vrai. Mais le document d'archives demeure toujours tourné vers l'avenir puisqu'il a ce pouvoir de nous inspirer et de nous faire réfléchir sur nos actions futures.



# Mots croisés

par Suzanne Guénette

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
1												
2									■			
3				■			■					
4										■		■
5		■								■		
6				■					■			■
7			■		■							
8		■								■		
9											■	■
10											■	
11				■	■				■			
12	■									■		

## HORIZONTALEMENT

1.- Sujet de notre numéro. 2.- Ancêtres ou milieu humain primitif auquel remonte la généalogie d'un individu ou d'un groupe (plur).- À deux. 3. Interjection espagnole.- Conseil d'administration.- Voyelles triples. 4.- Ce qui ne regarde pas les autres. 5.- Joindra. – Mesure chinoise. 6. Il y en a plusieurs dans chaque ville.- Émotion.- Pronom personnel. 7. Le meilleur. – Par la suite. 8. Négation. Abréviation de comté. 9. Arbrisseau d'Amérique du Sud.- Ancien do. 10. Animal utile au colon.- Ce chemin est à l'origine du développement de notre région. 11. Onomatopée. - Abréviation de ceci.- Puits naturel. 12. On le surnommait le Roi du Nord. – Enlevé.

## VERTICALEMENT

1. Celle de l'électricité est l'exemple de notre chronique archivistique. 2. Bordure de l'écu. - ... et coutumes. – Un des Apôtres. 3. Plante grimpante.- Chercha à attrapper un poisson. 4. Phonétiquement : Auger. – Pronom personnel.- Célèbre compositeur. 5. Prénom féminin. – Classe des huiles à moteur. 6. Gît sans vie. – Chlore. 7. Pronom personnel. – Gaz incolore. – On ne doit pas le perdre lorsque l'on raconte une histoire. 8. Petite étoile dans un texte. 9. Note de musique. – Notre archiviste fait cette opération lors d'un don d'archives. 10. Poisson d'eau douce.- Souligne textuellement. – Jeu chinois. 11. Il est le héros d'une de nos chroniques.- Ancien do. 12. Père de Hubert, Alphonse, Napoléon et Noé Bélanger. – Voyelles. – Qui vit.

## SOLUTION DU NUMERO PRECEDENT

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
1	J	O	S	E	P	H	G	U	E	R	I	N
2	A	■	A	N	■	I	O	N	■	O	N	U
3	V	E	N	D	R	E	D	I	■	Y	E	N
4	A	U	T	O	■	R	A	T	E	■	S	U
5	■	H	E	R	E	■	R	E	G	■	P	C
6	R	■	■	M	■	D	D	■	O	■	E	H
7	E	C	L	A	T	E	■	M	■	A	R	E
8	C	H	A	N	O	I	N	E	S	■	E	■
9	I	O	■	T	M	■	O	N	■	E	E	■
10	T	U	B	■	B	A	S	T	A	■	S	■
11	■	■	O	■	E	R	■	A	■	O	■	■
12	T	U	B	E	R	C	U	L	O	S	E	■

## Photo mystère



Si vous reconnaissez cette famille, contactez-nous !

Notre dernière photo mystère a été identifiée par Madame Marie-Reine Turgeon et Angèle Samson: Il s'agissait de la famille de Joseph Turgeon et Marie-Rose Dravigny.

Encourageons nos commanditaires !

**La maison de la rive**

GITE

415, DU PORTAGE  
MONT-LAURIER  
(QUÉBEC) J9L 2A1  
819 623-7063

*Edith Whelan  
& Wilford Lacelle*

WWW.LAMAISONDELARIVE.COM

LE **SPECIALISTE** Vente de loterie et permis de pêche

**Garage Martin Léonard inc.**

200 rue Principale  
Lac-Du-Cerf, QC  
J0W 1S0

CAA

- Remorquage
- Mécanique
- Pneus
- Air climatisé
- Gaz propane
- Soudure

OPREMER

Tél. : (819) 597-2003 • Cell. : (819) 440-9094

www.lespecialiste.ca

*Funérarium*  
A. Ouellette

Services professionnels  
et confidentiels  
COLUMBARIUM - CONSULTATIONS  
PRE-ARRANGEMENTS

**Rémi Blais, directeur de funérailles**

680, rue de la Madone,  
Mont-Laurier (Québec) J9L 1S9  
Tél.: (819) 623-3751  
Télec.: (819) 623-6576  
Courriel : fun.ouellette@lino.com

Succ.: 456, 12e Avenue  
Ferme-Neuve (Qc) J0W 1C0  
Tél.: (819) 587-3169  
Télec.: (819) 587-2084

**PLAZA LAQUETTE**

DENIS LEDUC

939, boul. A.-Paquette, bureau 35  
Mont-Laurier (Québec) J9L 3J1

Téléphone : (819) 623-5665  
Télécopieur : (819) 623-4234  
Courriel : leclair@tib.sympatico.ca

**METRO**

**Marché Doré & Fils inc.**

939, boul. A.-Paquette, suite 1  
Mont-Laurier (Québec) J9L 3J1

Téléphone : 819 623-6984  
Télécopieur : 819 623-6609

*Martine Robinette et Réjean Gironne  
propriétaires*

Meubles  
Accessoires  
Électroménagers

**Accent**

LES MEUBLES MONT-LAURIER

580, rue Hébert, Mont-Laurier (Québec) J9L 2X2  
Tél.: (819) 623-1115 • Téléc.: (819) 623-2552

**CGA** Daniel JOANNETTE CGA

530, rue du Pont  
Mont-Laurier (Québec) J9L 2S1

Bureau : 819 623-5858  
Résidence : 819 585-3351  
Courriel: djoannette.cga@gestionmt.ca

Télécopieur :  
819 623-5894

**MATELAS**  
Laurentien

Tél.: (819) 440-4848  
Télec.: (819) 440-4949  
S. frais: (866) 246-2690

**Paul Boucher**  
Propriétaire

782, rue de la Madone  
Mont-Laurier (Qc)  
J9L 1S9

TEMPUR

SIMONA

**hh Home hardware**

**Place Mont-Laurier Pizzeria**

457, boul. A.-Paquette  
Mont-Laurier (Qc)  
J9L 1K7

Spécialités: Grecques - Italiennes - Canadiennes

LIVRAISON : 623-2597



**LUC DESCHENES**  
 Gérant du magasin  
 819 440 3032  
 Téléc.: 819 440 3039  
 Siteweb: www.tigregeant.com

Marché Madone Limitée  
 414 rue Du Pont  
 Mont Laurier, Québec  
 J9L 2R7

**N. Cloutier, P. Sigouin**  
**P. Pelletier**  
 Pharmaciens-propriétaires

508, de la Madone Mont-Laurier (QC) J9L 1S5  
 T 819 440-2011 F 819 440-2873

300, de la Madone Mont-Laurier (QC) J9L 1R7  
 T 819 623-3311 F 819 623-1211

Lun. à vend.  
 9h à 18h  
 Samedi  
 9h à 17h  
 Dimanche  
 Fermé

Proxim

**DL GROUPE DL**  
 SOLUTIONS INFORMATIQUES

Vos Professionnels  
 en informatique commerciale!

358, rue du Pont  
 Mont-Laurier J9L 2R4  
 Tél.: 819-623-6170

IBM  
 hp  
 LEXMARK  
 lenovo

**PNEUS CLÉMENT**

150, boul. A. Paquette  
 Mont-Laurier (Québec) J9L 1J4  
 819 623-1533

Cooper  
 HARTROCK  
 DUNLOP  
 Antirouille

**Animalerie Polux**

- Animaux domestiques & exotiques
- Produits & accessoires
- TOILETTAGE PROFESSIONNEL

**20 ans d'expérience**  
 dans le domaine animalier!

430, rue Mercier  
 Mont-Laurier (Québec) J9L 2W1  
 Tél. : 819.623.3600 • Téléc. : 819.623.2148

**RESTAURANT MIKES**

Jocelyne Lafrenière, propriétaire  
 ☎ 819 623-6090  
 Téléc.: 819 623-9641  
 939, boul. A. Paquette  
 Mont-Laurier (Québec) J9L 3J1

**Nous avons les mets dont vous raffolez.**

Pizzas, pâtes, côtes levées et plus,  
 livrées directement à votre porte.

819 623-7900  
 141, boul. Albiny-Paquette  
 Mont-Laurier

**Boston Pizza**

**ASSURANCES Paquin**

**Michel Paquin**  
 Courtier en assurance de dommages

Tél.: 819-623-1745  
 Sans frais: 1 866-623-1745  
 Téléc.: 819-623-7284  
 michel.paquin@assurancespaquin.com

299, rue Salaberry  
 Mont-Laurier (Qc)  
 J9L 1N5

CABINET EN ASSURANCE DE DOMMAGES

**PEPSI-COLA**

**Jules St-Pierre Ltée**  
 depuis 1937

1054, boul. A.-Paquette, Mont-Laurier (Qc) J9L 1M1  
 Tél. : 819 623-6666 Téléc. : 819 623-6764

Ville de Mont-Laurier  
385, rue Mercier  
Mont-Laurier (Qc) J9L 3N8



Sylvain Pagé,  
Député de Labelle

472, rue Mercier  
Mont-Laurier (Québec)  
J9L 2W1

Téléphone : 819 623-1277  
Télécopieur : 819 623-6838



Marc-André Morin  
Député de Laurentides-Labelle

476, Du Pont, bureau 2,  
Mont-Laurier, Qc, J9L 2R9  
Téléphone: 866-440-3091

